

Le 27 novembre 2018

La lutte continue...

Après 37 jours de grèves tournantes, une loi de retour anticonstitutionnelle prive les travailleurs et travailleuses des postes de leur droit de grève. Les grèves légales aux postes prendront fin à midi aujourd’hui, mais la lutte est loin d’être terminée.

L’harmonie dans les relations de travail ne s’impose pas au moyen d’une loi. Nous passons maintenant à une autre phase de notre lutte.

Nous demandons aux membres de retourner à leur quart de travail régulier à compter de midi, heure de l’Est, et d’attendre les prochaines consignes.

Au cours des prochains jours, nous allons demander à nos alliés et à nos membres de prendre part à une campagne de mobilisations, de manifestations et de désobéissance civile non violente.

Toutes les options demeurent sur la table pour obtenir des conventions collectives négociées qui répondront à nos préoccupations en matière de santé et de sécurité, de traitement injuste et de salaires et de conditions de travail équitables, et qui rétabliront le droit démocratique à la libre négociation collective.

Solidarité,



De la part du
Conseil exécutif national

2015-2019 Bulletin n° 466
/jyl sepb 225

